

COMITÉ CONSULTATIF ÉHDA

Compte-rendu de la réunion du mercredi 3 octobre 2007. **À la salle Orchidée à 19h15.**

1. Constatation du quorum.

2. Ouverture de l'assemblée.

3. Adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est accepté avec l'ajout des points suivants :

7) bulletin 8) budget 9) représentant de l'OPH 10) bilan

Proposé par : M. Michel Lajoie

Adopté à l'unanimité.

4. Mot du président.

Mme Lagüe présidera la rencontre M. Bernier étant absent pour des raisons familiales.

5. Adoption des comptes-rendus des réunions précédentes.

Mme Lagüe nous lit le compte-rendu de la réunion de mai car les membres ne l'ont pas reçu, il semble y avoir une confusion tant qu'à certains passages du contenu et les présences, un appel à tous sera lancé afin de savoir qui a écrit le procès-verbal.

Correction au procès-verbal : ajouter aux présences Mme Lorraine Picard, Mme Carmen Poulin, et M. Laurent Pellerin.

Proposée par : Mme Poulin

Adopté à l'unanimité.

6. Retour sur la rencontre avec la CSMV sur le climat.

Mme Lagüe présente le compte-rendu des rencontres, il en ressort qu'une entente a été convenu entre les deux parties, ce qui augure bien pour un climat sain et plus harmonieux lors des rencontres.

Il est important que le comité demeure dans son champ mais nous gardons un droit de recommandations. (Voir le doc.)

Nous allons continuer d'être consulter pour l'affectation des ressources financières, règles budgétaires. Mme Van de Kerckhove souligne que ce sera une année où le comité aura à se positionner sur plusieurs politiques. Les délais pour présenter nos recommandations versus une présentation d'une politique, nous souhaitons qu'il soit respecté dans la mesure du possible.

7. Bulletin.

Mme Van de Kerckhove nous présente un tableau synthèse de l'application du régime pédagogique ainsi que le mode d'évaluation qui sera proposé pour les élèves intégrés. Les enfants seront évalués selon leur groupe de niveau d'apprentissage et non selon la moyenne du groupe régulier.

8. Budget de fonctionnement du comité.

M. Bernier a adressé une demande aux commissaires afin d'augmenter le budget du céhdaa et avoir une secrétaire pour toutes les réunions. Considérant que le budget actuel ne nous permet pas de fonctionner de façon efficace et entière.

Voici les détails du budget demandé :

Lunch de fin d'année : \$ 400.00

Kilo/gardiennage : \$ 500.00

Formation : \$ 500.00

Aqueta : \$ 1000.00

Frais de communication : \$ 462.00

Photocopies : \$ 200.00

Secrétaire : \$ 1000.00 (10 renc. À \$100.00).

Pour un total de : \$ 8562.00

Proposée par : Mme Boisselle

Appuyée par : Mme Picard

Adopté à l'unanimité.

9. Représentant de l'O.P.H.Q.

M. Bernier a envoyé une demande afin que nous ayons un membre de l'O.P.H.Q qui siège sur le comité comme troisième membre de la communauté.

La proposition suivante a été faite :

Considérant que la participation d'un membre de l'O.P.H.Q nous a aidé à la compréhension de certains dossiers en cours d'année, nous demandons aux commissaires qu'un membre de l'O.P.H.Q soit nommé en qualité de troisième représentant de la communauté.

Proposée par : Mme Lalumière.

Adopté à l'unanimité.

10. Bilan.

Mme Lagüe nous présente le bilan qui a été rédigé par monsieur Bernier. Mme Lagüe propose de mettre un lexique pour la présentation lors de l'assemblée générale.

Changements à apporter au bilan :

Changer « réalisations » par « activités.

Il y a quelques corrections grammaticales. Changer le pavillon Tremplin par l'école régionale du vent nouveau, et ajouter ceux qui allaient à l'école Mgr Parent.

Ajouter que deux parents ont participé au congrès de l'AQUETA.

Correction au point : Climat au comité EHDAA

Trois rencontres avec la présidente de la CSMV, M. Byette (directeur adjoint), Mme Van de Kerckhove (directrice adjointe des services éducatifs) avec les membres de l'exécutif du comité EHDAA afin de clarifier les fonctions du comité et d'en augmenter son efficacité de fonctionnement. Ce document a été signé conjointement par la présidente de la CSMV : Mme Désilets et le président du comité EHDAA : M. Bernier.

Le comité a été saisi d'une problématique inquiétante et du manque d'orthophonie dans une école. Le comité a émis des recommandations dans ce cas précis, la CSMV a allongé la disponibilité de l'orthophoniste pour le service aux enfants pour pallier à une absence de celle-ci en milieu d'année.

Le comité a tenu une rencontre à l'école Mgr Parent pendant laquelle nous avons été reçus par des professionnels de l'école et plus

particulièrement par les élèves HDAA. Ils nous ont fait faire avec fierté une visite de leur école et nous ont accueillis et remis quelques gâteries et de belles surprises.

11. Frais de kms et gardiennage.

Mme Lagüe informe que les membres qui le désirent peuvent faire parvenir leur frais à Mme Rodrigue. Les frais de gardiennage doivent être accompagnés d'un reçu.

12. Parole aux membres.

Mme Poulin nous informe de la façon dont elle a reçu la lettre d'invitation pour l'assemblée générale. De plus, elle soumet le fait que dans une école où il y a un bouton pour un élève en fauteuil roulant, le bouton n'est pas fonctionnel. Elle va aussi remettre au comité de parents, le bilan des activités du CEHDAA et le rapport sera offert à l'exécutif du comité de parents.

Nous souhaitons bonne chance à Mme Lagüe et Mme Boisselle qui se présentent comme commissaires.

Mme Lagüe souligne que c'est la dernière rencontre du comité et souhaite que les membres présents reviennent pour la prochaine année.

13. Parole au public.

M. Lajoie nous transmet son questionnement face à la lettre que les parents ont reçue de notre gouvernement qui informe les parents de l'augmentation des services aux élèves alors que son fils subit une diminution de service TES.

Mme Picard nous transmet un suivi des élèves qui ont transféré de l'école Notre Dame à Mgr Parent. Le comité de transition suggéré par les parents n'a pas été créé, les aménagements ne sont pas tous faits : il n'y a pas encore d'ordi pour les élèves, aucun élève n'a reçu de service de psychologie. Mme Van de Kerckhove souligne qu'ils sont à la recherche d'une psychologue. Mme Picard soumettra le problème au conseil d'établissement. Les parents expriment leur déception face au manque pour la transition de ces élèves.

Suite à un commentaire Mme Van de Kerckhove a quitté la réunion.

14. Levée de l'assemblée.

À 22h15 proposée par Mme Poulin, adopté.

Présences :

Parents :

Michelle Lagüe
Louise Lalumière
Lorraine Picard
Chantal Boisselle
Michelle Lagüe
Alain goyette
Laurent Pellerin
Benoit Robert
Carmen Poulin

CSMV

Directrice adjointes des services éducatifs : Mme Patricia Van de Kerckohove
Personnel de soutien : Joanne Lapierre TES
OPHQ : Bertrand Legault
Maison Jonathan : Caroline Laroche
CLSC : représentant de la communauté : Sophie Surprenant